N° 115 - **JANVIER 2014**

CORRÈZE MAGAZINE

MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE

Routes

Le réseau départemental ausculté

Page 5

Conseil général des jeunes

Une nouvelle mandature et une nouvelle présidente

Page 16

Randonnée

De Bort à Argentat, découvrir la Dordogne

Page 17

Tulle

Le jazz met le bleu de chauffe en hiver

Page 18

Maisons des services départementaux

Au cœur de l'action sociale

www.correze.fr

CORRÈZE
Conseil Général

EN IMAGES

sommaire

[4] Actualité
- Les lycéens au salon de leur avenir
- Récolte de diplômes pour les jardiniers Corréziens
- Le réseau départemental aus culté sous toutes les coutures
- Des voitures avec option «découverte des métiers»
- Le MAC met l'art contempo-rain sur le trottoir
- Une première étape pour le redressement de l'ADMR

[7] Réunions cantonales
- Mercœur : le canton garde son centre d'entretien routier
- Saint-Privat : les maires attendent le chantier de Redenat
- Lapleau: peu peuplé mais pourvu en services publics

[10] Décisions départementales
- Innovation dans la gastrono-mie

[11] Dossier
- Les MSD au cœur de l'action sociale

[16] CGJ
- Une nouvelle mandature et une nouvelle présidente

[17] Tourisme
- De Bort-les-Orgues à Argentat, découvrir la Dordogne à pied

[18] Culture
- Le jazz met le bleu de chauffe en hiver

[19] Expression politique

[20] Agenda

Conseil général de la Corrèze
9, rue René et Emile Fage
BP 199 - 19005 Tulle cedex

Tél. : 05 55 93 72 30

Courriel : correzemag@cg19.fr

Numéro ISSN : 1622-8464
Tirage : 105 000 exemplaires

Impression : **Rivet Presse/Edition**
Distribution : **La Poste**
Directeur de la publication : **Gérard Bonnet**
Rédacteur en chef : **Jacques Spindler**
Conception graphique : **Bernard Roussely**
Coordination / PAO : **Bernard Dubois,**
Rédaction : **Thierry Mazaud, avec les services du CG 19**
Photos : **Régine Dumond, Josselin Mathiaud, L'Echo de la Corrèze.**
Prochain numéro : **février 2014**

Vous constatez des problèmes dans la distribution ou vous ne recevez pas Corrèze Magazine ? Appelez le 05 55 93 70 02 ou signalez votre n par courriel : correzemag@cg19.fr
Une version sonore gratuite est disponible pour les non voyants.
Contactez-nous au 05 55 93 70 02

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé dans le cadre de l'écolabel PEFC qui assure que la production du papier garantit la gestion durable des forêts.

PEFC 10-31-1345 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Marylise Lebranchu a inauguré la mairie de Voutezac

Après avoir coupé le ruban inaugural et dévoilé la plaque de la nouvelle mairie de Voutezac, en compagnie du président du Conseil général, du député Philippe Nauche et du maire de Voutezac, Georges Peyramaure, la Ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, a souligné, dans ce *«lieu de réconfort républicain»* que *«l'intercommunalité protège les communes»*. Marylise Lebranchu a poursuivi sa journée en Corrèze en visitant la station d'épuration de Saint-Pantaléon-de-Larche et en rencontrant des élus de l'Agglo de Brive à propos du regroupement de 5 intercommunalités et 7 communes au sein de la grande Agglo, en janvier 2014. *«On est plus fort lorsqu'on s'allie que lorsqu'on se replie sur soi»*, leur a-t-elle dit.

Rugby en fête pour toutes les écoles

Chaque année en décembre, le CABCL et le Conseil général organisent le Noël du Corrèze Kid Rugby pour les écoles de rugby du département. Plus de 500 jeunes rugbymen de 9 ans et moins ont été réunis à l'Espace Derichebourg, à Brive. Plusieurs joueurs du club briviste ont répondu aux questions de leurs jeunes fans et posé pour une photo-souvenir. Après le goûter, les enfants ont visité les installations du Stadium et assisté à un entraînement des Espoirs du club. L'après-midi a également été l'occasion de récompenser les lauréats du Challenge du jeune buteur 2012-2013. Hugo Méry (Saint-Privat-Argentat) l'avait emporté devant Théo Bouyges (Egletons) et Lucas Ténèze (Causse Corrézien).

Valérie Trierweiler au Noël du Secours populaire

Pour 400 familles auxquelles il vient en aide, le Secours populaire a organisé une fête de Noël à l'Espace des Trois Provinces de Brive. La compagne de François Hollande, Valérie Trierweiler, a tenu à s'y associer pour marquer son attachement à cette démarche de solidarité. Accompagnés des parents, près de 500 enfants ont assisté à un spectacle avant de partager un goûter. Dans une ambiance très bon enfant, la compagne du chef de l'Etat a ensuite participé avec les bénévoles à la distribution des cadeaux aux enfants et aussi aux mamans. Des cadeaux offerts au Secours populaire par des donateurs, notamment par la société Sothys, associée depuis plusieurs années à cette fête du Père Noël vert.

Gérard Bonnet
Président du Conseil général

Venir en aide

Accueillir et accompagner sont les missions primordiales de l'action sociale, le moteur de la solidarité, compétence première du Conseil général.

Donner des conseils, orienter, rassurer, soulager, rechercher des solutions à des situations de plus en plus complexes et parfois insolubles, proposer des aides financières, remplir des dossiers, faire des courriers, saisir telle ou telle administration, solliciter l'appui d'une association… Tel est le travail mené par nos travailleurs sociaux, quotidiennement, auprès des Corréziennes et des Corréziens qui se trouvent dans la détresse, le dénuement, l'isolement, voire en état ou en risque de danger.

Cette mission de solidarité, d'aide autant morale que matérielle, est accomplie avec un investissement sans faille par les 142 agents des Maisons des services départementaux, les MSD du Conseil général. Ces 12 sites dédiés à l'accueil, à l'écoute et à l'action sociale de proximité sont volontairement répartis à travers la Corrèze. Ils constituent les lieux où celles et ceux qui sont désarmés face aux aléas de l'existence, ou simplement devant la complexité de l'administration et des réglementations, peuvent trouver une réponse à leurs difficultés, qu'elles concernent leurs revenus, leurs enfants, leur logement, les relations avec leurs proches ou avec leurs voisins, mais aussi leur recherche d'activité ou d'emploi.

Ce n'est pas une action très médiatique, mais elle est essentielle pour les Corréziennes et les Corréziens. Elle est pourtant méconnue, comme j'ai pu le constater à l'occasion de mes visites dans les MSD et en particulier lors de l'inauguration récente de celle de Juillac.

Les travailleurs sociaux des MSD reçoivent plusieurs milliers de personnes chaque année. Le but n'est pas de les maintenir dans l'assistance, mais bien de parvenir à trouver, avec elles, des solutions durables pour leur permettre de retrouver une identité sociale, un projet de vie centré sur l'action.
Cela prend parfois du temps, cela nécessite des moyens. C'est pourquoi j'ai souhaité investir dans les compétences de ces professionnels, que ce soit en garantissant la pérennité des emplois, en proposant des solutions adaptées pour leurs remplacements ; mais aussi en mettant à leur disposition, et du même coup à la disposition de chacun de nos concitoyens, des locaux et du matériel adaptés.

Pour que notre territoire départemental vive, se modernise et se développe, il est nécessaire d'aider les communes, les associations, les entreprises, les clubs sportifs et les artistes. Aider les individus qui traversent des épreuves, ne laisser personne, seul, sur le bord du chemin, c'est aussi le devoir et en même temps l'honneur de notre collectivité.

Chères Corréziennes, chers Corréziens,
Bonne année à chacune et à chacun de vous.

Brive

Les lycéens au salon de leur avenir

Le 25e Forum du futur étudiant s'est déroulé à l'Espace des Trois Provinces, à Brive. Il a été visité par près de 3 000 jeunes Corréziens venus chercher des informations sur leur orientation.

Organisé par des étudiants de deuxième année de l'IUT GEA (Gestion des entreprises et des administrations) à Brive, le Forum du futur étudiant centralise tout l'éventail des possibilités d'orientations et de formations supérieures qui existent en Corrèze et au-delà : filières universitaires, IUT, classes préparatoires aux grandes écoles, BTS, écoles infirmières....

Près de 150 stands étaient à la disposition des lycéens venus chercher des informations et des idées pour leur futur proche et lointain. En marge des métiers et des branches à choisir, ils ont également pu se renseigner sur le coût des études supérieures, les modalités d'inscriptions, les questions liées au logement etc.

Près de 3 000 futurs étudiants ont visité les stands du salon.

FLEURISSEMENT

Récolte de diplômes pour les jardiniers corréziens

La traditionnelle cérémonie de clôture du concours départemental des maisons et immeubles fleuris s'est déroulée au Conseil général. Les lauréats du palmarès 2013 ont reçu un diplôme des mains du président du jury, Jean-Claude Peyramard.

Les lauréats ont été reçus à l'Hôtel du Département.

Une centaine de participants - particuliers et communes - s'étaient inscrits au concours départemental 2013 des maisons et immeubles fleuris. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie en fleurissant les espaces publics et privés. Plusieurs catégories sont distinguées. Pour les particuliers : maison avec jardin visible de la rue, murs, balcons ou terrasses, commerces. Pour les communes : décor floral en bordure de voie publique et immeubles publics.

Lors de la remise des diplômes, les lauréats ont bénéficié d'un exposé d'Olivier Bruneau, du Centre permanent d'initiatives pour l'environement (CPIE), sur la prévention et la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

■ Catégorie «Maison avec jardin visible de la rue»
- 1er prix : Neil Spoonley - Beyssenac
- 2e prix : Jean Marie Gautier - Thévenot Espagnac
- 3e prix : Roger Lidove - Espagnac
- 4e prix : Jacques Marthon - Laguenne
- 4e prix : Monique Bertin - Saint-Mexant
- 4e prix : Christian Bouvier - Ussel
- 4e prix : Roger Daurat - Beyssenac
- 4e prix : Renée Treuil - Objat
- 4e prix : Odette Sprimont - Objat
- 4e prix : Sylvette Seigne - Laguenne
- 4e prix : Jean-Marie Roubeyrotte - Espagnac
- 4e prix : Christiane Crouchet - Lissac-sur-Couze

■ Catégorie «Murs, balcons ou terrasses»
- 1er prix : Maurice Mouneyrac - Mansac
- 2e prix : Danièle Pialat - Le Pescher
- 3e prix : Solange Servantie - Albussac
- 4e prix : Raymond Dupuys - Laguenne
- 4e prix : Julien Pompier - Laguenne

■ Catégorie «Activités commerciales»
- 1er prix : Restaurant auberge Le Tacot Espagnac
- 2e prix : Pharmacie de la Rivière - Mansac
- 3e prix : Le Saut du Loup - Gimel-les-Cascades
- 4e prix : La Forge - Gimel-les-Cascades
- 4e prix : Etoil' Tours - Gimel-les-Cascades
- 4e prix : L'atelier coiffure - Mansac

■ Catégorie «Décor floral en bordure de voie publique»
- 1er prix : Argentat - Les quais
- 2e prix : Laguenne - Le Pont de la gare
- 3e prix : Mansac - Le bourg
- 4e prix : Saint-Sornin-Lavolps - La Grande Rue
- 4e prix : Gimel-les-Cascades - Le Bourg

■ Catégorie «Immeubles publics»
- 1er prix : Espagnac - École et cantine
- 2e prix : Beynat - Maison de santé

ROUTES

Le réseau départemental ausculté sous toutes les coutures

La société «Technologies nouvelles» a effectué en décembre un relevé précis de l'état des 1 000 kilomètres de routes du réseau principal du département. Le bilan de cette expertise sera utile pour hiérarchiser les interventions futures du Parc routier départemental pour l'entretien du réseau.

Le véhicule équipé de caméras parcourt en moyenne une centaine de kilomètres par jour.

De prime abord, la camionnette ressemble à un véhicule banal du Parc routier départemental. A y regarder de plus près, les capteurs laser et les caméras numériques hérissant discrètement la carrosserie lui donnent une allure nettement plus scientifique. A l'intérieur du fourgon, des appareils technologiques empilés,stockent, classent et analysent les données enregistrées par les capteurs. *«Il y a une caméra à l'avant, une à l'arrière, plus deux autres pour effectuer un relevé vidéo,* explique le responsable de l'auscultation. *Deux capteurs permettent dans le même temps de mesurer la qualité du revêtement»*. Creux, bosses, nids-de-poule, fissures, taux de vide... Tout est scrupuleusement relevé par les différents appareils de mesure en long, en large, en travers et en profondeur. Une caméra enregistre également l'état des accotements.

Toutes les informations sont collectées et analysées en temps réel.

Document de référence

Pour un résultat satisfaisant, le véhicule équipé peut rouler jusqu'à 70 km/h. Si le temps est sec, une journée permet de couvrir en moyenne une centaine de kilomètres.

Toutes les données ont été récupérées par le service des infrastructures routières au Conseil général et serviront à établir un document de référence. *«Cette cotation de l'état des routes départementales va nous permettre de hiérarchiser les besoins en entretien et d'établir un programme adapté pour les années à venir»*, explique Francis Chammard, directeur du service des infrastructures routières.

Artisanat

Des voitures avec option «découverte des métiers»

Les collégiens ont découvert les différents métiers de l'artisanat de manière originale grâce aux Artimobiles, une initiative de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Depuis leur création en 2006, les Artimobiles ont visité 516 collèges à travers toute la France, sensibilisant plus de 126 000 élèves de 4e et de 3e. Cette année, les deux véhicules ont fait un crochet par la Corrèze et ont visité quatre collèges à Seilhac, Larche, Brive (Jean-Moulin) et Ussel (Voltaire).

Animées par des spécialistes de la formation professionnelle et des artisans, les rencontres avec les 800 élèves corréziens concernés se sont déroulées en trois temps. Après une séance d'information en classe, les collégiens ont utilisé l'application «Artinavigue» embarquée à bord des véhicules. La journée s'est terminée par des échanges entre les collégiens et des artisans et apprentis venus témoigner de leurs parcours et de leurs expériences. Trois façons de découvrir les 250 métiers de l'artisanat.

800 élèves Corréziens ont découvert de manière ludique les métiers de l'artisanat.

Brive

Le MAC met l'art contemporain sur le trottoir

L'ancienne concession automobile du boulevard Herriot, à Brive, est devenue Le Garage Moteur d'art contemporain (MAC). Ce nouveau lieu de diffusion artistique en Limousin a ouvert ses portes en décembre. La première exposition, «Sur la route», en forme de clin d'œil à l'histoire du site, est à découvrir jusqu'en mars 2014.

Acquis par la Ville de Brive en 2009, le garage automobile Taurisson a été transformé en une galerie d'art de 450 m². Le coût de sa réalisation s'élève à près de 500 000 € avec des participations de l'Etat (83 600 €), de la Région (83 600 €) et du Département (41 800 €).

Le MAC est géré par un service spécifique intégré à la Direction de la culture de la Ville de Brive. Sa responsable est Lydia Scappini.

Voiture de manège

L'automobile - avec sa capacité inspiratrice - est au cœur de l'exposition «Sur la route». On y trouve des travaux décalés de Natacha Mercier sur les gaz d'échappement, des maquettes, des affiches etc. On peut même y admirer une œuvre du célèbre artiste Arman : une voiture de manège «accidentée» et nommée «Le Schmilblic». Cette œuvre avait été la pièce d'honneur de l'exposition lors du 50e anniversaire de Citroën. Corice Arman, la veuve de l'artiste, était présente lors de l'inauguration du MAC. *«Ma mission est de perpétuer l'œuvre de mon mari et d'agrandir son audience»*, a-t-elle expliqué, en soulignant l'évènement constitué par l'ouverture d'un nouveau lieu dédié à l'art contemporain.

http://garage.brive.fr/

Un nouveau lieu dédié à l'art contemporain en Limousin.

SOCIAL

Une première étape pour le redressement de l'ADMR 19

L'Association d'aide à domicile en milieu rural et le Conseil général ont signé récemment une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. La présidente de l'Union nationale des ADMR, Marie-Josée Daguin, était présente.

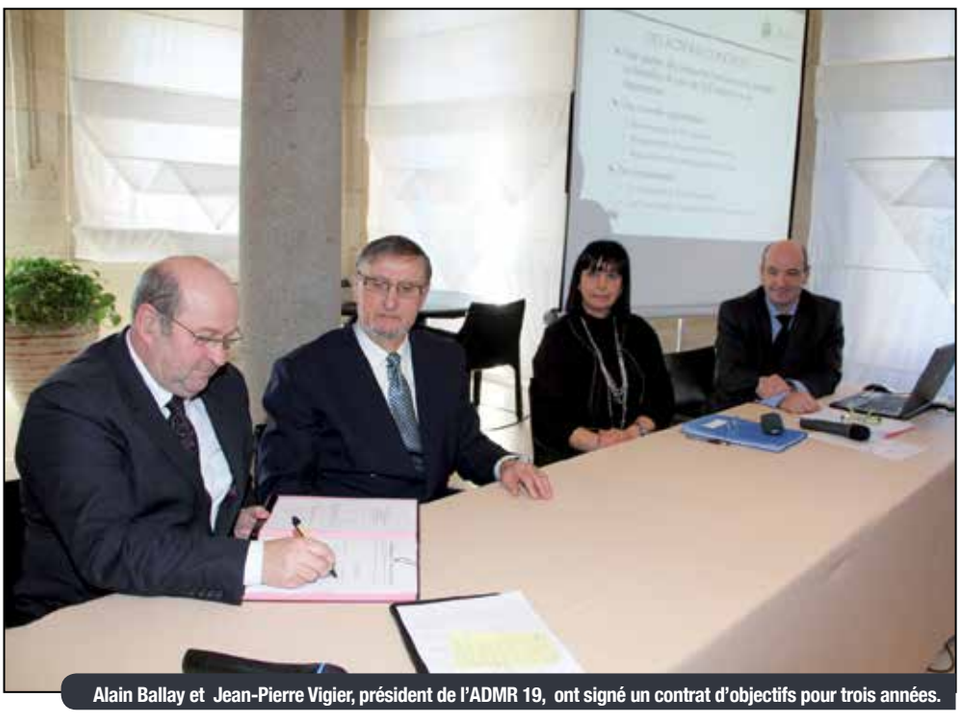

Alain Ballay et Jean-Pierre Vigier, président de l'ADMR 19, ont signé un contrat d'objectifs pour trois années.

En difficulté depuis plusieurs années, l'ADMR 19 peut envisager, grâce à ce partenariat avec le Conseil général, la pérennité de ses activités d'aide à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Alain Ballay, vice-président du Conseil général délégué à l'autonomie, estime que *«ce contrat constitue la première étape dans la restructuration d'un secteur en grande difficulté, avec des personnels insécurisés à cause de l'absence d'un statut dédié».*

Concrètement, le contrat d'objectifs, signé pour une durée de trois ans, prévoit plusieurs actions dont la mise en place de la modulation du temps de travail. Un contrat mensuel de travail ne pourra pas descendre en dessous de la barre des 70 heures. Il se traduira également par l'embauche de 5 collaborateurs : 3 responsables pour les secteurs de Bugeat, Neuvic et Meymac et 2 emplois d'avenir pour des tâches administratives.

D'autres actions sont programmées telles que des mesures de simplifications administratives et budgétaires ainsi que la mise en œuvre du plan d'actions issu de la mission d'appui qui a fait suite à l'audit mené par le Conseil général et la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) afin d'analyser l'organisation de l'ADMR.

Relation gagnant-gagnant

Alain Ballay a souligné *«la relation gagnant-gagnant»* qui résulte de ce contrat : *«Une meilleure qualité de service pour les personnes âgées avec de meilleures conditions d'intervention pour les aides à domicile»*.

Pour sa part, Marie-Josée Daguin a relevé que *«l'ADMR est en pleine restructuration. Ce contrat a été négocié de façon concertée en fonction des intérêts des uns et des autres».*

L'ADMR emploie en Corrèze 507 personnes : 444 en CDI et 63 en CDD, soit l'équivalent de 260 temps plein.

Le canton garde son centre d'entretien routier

La réunion cantonale de Mercœur s'est tenue dans la Maison du Département après que les élus ont visité le centre d'entretien récemment rénové.

Les élus du canton ont notamment évoqué la dangerosité de la RD 41 dont la réfection sera prioritaire.

En 2009, le bâtiment abritant le centre d'entretien routier de Mercœur était dévasté par un incendie provoqué par la foudre. Après avoir envisagé plusieurs solutions, dont le rattachement des agents au centre d'Argentat, des travaux ont finalement été entrepris sur l'ancien bâtiment, notamment la réfection totale de la toiture. Une construction de type Algeco a été installée à proximité pour abriter entre autres les locaux administratifs du centre. Une partie des travaux (les finitions) a été confiée aux agents qui y travaillent.

Le centre d'entretien routier de Mercœur fonctionne avec six agents et un chef de centre qui gèrent l'entretien de plus de 160 km de routes. Le montant des travaux s'est élevé à 158 000 euros.

Dépenses du Conseil général dans le canton en 2012

Routes : 180 000 €
Transports scolaires : 554 000 €
Aides aux communes : 98 000 €
Subventions aux associations : 5 700 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 641 000 €

Logements thérapeutiques en projet

Après la visite du centre, les élus sont entrés dans le vif du sujet. En tant que conseiller général, Lucien Delpeuch a rapidement brossé le portrait de son canton, soulignant son importante activité agricole : *«Au Nord de notre canton, les exploitations sont vastes et majoritairement consacrées à l'élevage de bovins. Plus bas, les agriculteurs ont misé sur la diversification en proposant des ateliers de transformation et de la vente directe à la ferme».*

Lucien Delpeuch a également évoqué la maison d'accueil spécialisée de Mercœur. *«Nous avons en projet de réaliser plusieurs appartements thérapeutiques dans un bâtiment implanté à côté de la MAS». «Il nous manque l'accord de l'Agence régionale de santé»*, a précisé de son côté le maire de Mercœur, André Poujade.

Tous les élus du canton ont souligné les risques présentés par la RD 41, notamment lors des épisodes de verglas. Neuf accidents ont été recensés en quelques semaines fin 2013. La route sera classée prioritaire pour sa réfection a rassuré le président du Conseil général, Gérard Bonnet.

Mercœur

Projets pour 2014

■ La commune d'**Altillac** a mis en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Le maire a toutefois fait connaître le manque de locaux aux normes et souhaite entreprendre des travaux. Des aides du Département et de l'Etat sont possibles. Le préfet a précisé qu'il n'était pas *«interdit de faire du périscolaire dans la salle de classe»*.

■ A **Bassignac-le-Bas**, Jean-Pierre Lasserre veut régler les soucis d'approvisionnement en eau potable. *«Seules 17 maison du bourg sont alimentées»,* a-t-il indiqué. Des travaux de raccordement au syndicat des eaux de Beaulieu (SIERB) vont débuter en 2014 pour un montant de 450 000 euros.

■ Un parking va être créé au cimetière de **La Chapelle-Saint-Géraud**. Plus tard, la mairie et l'école devront être réaménagées.

■ Le maire de **Camps-Saint-Mathurin-Léobazel** a fait part des problèmes de haut débit sur sa commune. Parmi les projets pour les mois à venir : la réalisation d'un nouveau cimetière et l'aménagement d'un logement dans la mairie annexe de Saint-Mathurin.

■ La mise aux normes de la station d'épuration de **Goulles** a débuté. Hervé Rouanne a également évoqué la valorisation du site de Carbonnières : dissimulation des réseaux et réfection de la toiture de la maison du site.

■ A **Mercœur,** les projets sont la mise en conformité du périmètre de captage et la restauration d'un tableau de l'église.

■ A **Reygades**, Lucien Delpeuch veut réaliser des travaux d'accessibilité dans plusieurs bâtiments communaux et aménager l'office de la salle polyvalente.

■ Les travaux du cimetière de **Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle** actuellement arrêtés pourraient reprendre en 2014.

■ A **Saint-Julien-le-Pélerin**, en plus de travaux d'entretien de la voirie, il est prévu l'adduction d'eau dans un village de la commune.

■ Le maire de **Sexcles**, Claude Alrivie, a annoncé la poursuite du plan d'aménagement du bourg. Il a également prévu d'importants travaux sur le réseau d'eau qui date de 1959.

Saint-Privat

Projets pour 2014

■ Le plus important projet à venir pour **Auriac** est la rénovation de la salle des fêtes *«devenue une passoire énergétique»* selon son maire, Nicole Bardi. En cours : la mise en conformité de trois stations d'épuration.

■ *«On a de la voirie à faire»*, a dit le maire de **Bassignac-le-Haut**, Josette Puyraimond. Elle a également prévu le changement de la chaudière à fuel de la mairie et la démolition de logements HLM. Le plan d'aménagemnt du bourg sera pour plus tard.

■ Par souci d'économie d'énergie, les baies vitrées de la salle des fêtes de **Darazac** vont être changées. Des travaux vont également être entrepris pour son accessibilité et pour la réhabilitation des toilettes attenantes.

■ La mairie de **Hautefage** va lancer une étude de faisabilité pour une chaufferie biomasse et procéder à la réfection du porche de l'ancien presbytère.

■ Après avoir évoqué la mise en conformité de quatre stations d'épuration sur sa commune de **Rilhac-Xaintrie,** Laurence Dumas a fait part de deux projets pour 2014, voire 2015 : des travaux de mise en accessibilité et d'isolation du bâtiment mairie-école et la réfection des deux logements de la mairie.

■ Pour **Saint-Cirgues-la-Loutre** : extension du cimetière et création d'un colombarium, réfection d'un logement communal et travaux d'amélioration de la réserve incendie.

■ A **Saint-Geniez-O-Merle**, Yves Vaur prévoit la réfection des menuiseries de la mairie et des travaux d'accessibilité sur plusieurs bâtiment communaux.

■ Les travaux pour la création d'une défense incendie près de l'usine Favier de **Saint-Julien-aux-Bois** ont démarré. *«Il faudra revoir l'insonorisation et l'isolation de la salle polyvalente»*, a également indiqué le maire, Francis Hourtoule.

■ Pour **Saint-Privat**, Serge Galliez a annoncé la création d'un lotissement dans le centre-bourg et la construction d'une nouvelle station d'épuration : *«La nôtre date de 1971 et présente des parasites à certains endroits».*

■ A **Servières-le-Château**, Pierre Laffaire a évoqué plusieurs projets : des travaux de consolidation des contreforts de la chapelle de Glény, la mise en accessibilité de la chapelle du bourg et la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire.

SAINT-PRIVAT

Les maires du canton attendent le chantier de Redenat

Avant que les maires ne présentent leurs réalisations à venir, le projet de station de Redenat a occupé une bonne partie des débats lors de la réunion cantonale de Saint-Privat qui s'est tenue à Saint-Geniez-O-Merle.

Dans son mot d'accueil, le conseiller général, Serge Galliez, a présenté son canton comme un territoire doté de solides atouts dans l'agriculture. *«Nous comptons environ 140 exploitations agricoles, représentant environ 12 000 bovins. Notre canton est également celui qui fait le plus d'agriculture biologique»*. Serge Galliez a d'ailleurs cité un projet d'installation d'un éco-hameau à Saint-Privat. *«Il comprendra une douzaine de maisons et proposera entre autres de nombreux ateliers à la ferme sur l'agriculture écologique»*.

Le conseiller général a ensuite évoqué l'incontournable dossier de la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) de Redenat et l'espérance que cela suscite avec *«500 ou 600 emplois pendant 5 ans»*.

«Faire accélérer les choses»

Le président du Conseil général, Gérard Bonnet, a fait écho à Serge Galliez en soulignant qu'il espérait *«faire accélérer les choses»*. Tel était le but d'un entretien qu'il a eu à Paris avec le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Philippe Martin. Certains maires du canton sont devenus dubitatifs. S'estimant *«à contre-courant»*, le maire de Hautefage croit au projet de Redenat. *«Un système de stockage d'énergie doit voir le jour, c'est indispensable. A cause de la menace réelle d'une chute complète du réseau, une véritable épée de Damoclès»*.

«Quelque chose de colossal»

«Je comprends les impatiences, a expliqué le préfet de la Corrèze, Bruno Delsol. *Mais il faut aussi comprendre que pour un chantier d'un milliard d'euros, on prenne le temps de la réflexion. C'est quelque chose de colossal»*. Lui aussi estime que «*le projet a de solides raisons de voir le jour. Vu les limites du nucléaire et du pétrole, les beaux jours de l'hydro-électricité vont revenir».*

DÉPENSES DU CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE CANTON EN 2012

Routes : 186 000 €
Transports scolaires : 551 000 €
Aides aux communes : 388 000 €
Subventions aux associations : 9 400 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 599 000 €

Entre espoir et impatience, les élus ont beaucoup parlé du projet de Redenat.

Peu peuplé, mais pourvu en services publics

Lors de la réunion cantonale de Lapleau, qui s'est tenue dans la commune de Soursac, les maires du canton ont présenté leurs projets pour les mois à venir et ont évoqué le redécoupage cantonal.

Le préfet de la Corrèze a expliqué aux maires du canton le futur redécoupage départemental.

«Je préside ma 23e réunion cantonale, a souligné le conseiller général de Lapleau, Bertrand Chassagnard, dans son introduction. *Comptant à peine plus de 1 800 habitants, c'est le plus petit canton en population mais cette dernière se maintient, il y a du renouvellement dans toutes les communes».*

Le conseiller général a poursuivi le portrait de son canton en rappelant son attachement aux services publics : *«Nous avons deux centres de secours, une gendarmerie, des entreprises de travaux publics, des écoles puisque nous avons sauvé celle de Soursac, il y a deux ans».* S'il n'a *«pas à se plaindre de la voirie en ces temps de rigueur»,* Bertrand Chassagnard a souhaité que le dernier tronçon de la route de Spontour, la RD978, soit achevé. *«Il reste environ 3 kilomètres»,* a-t-il indiqué. Après avoir rappelé qu'il était un président du Conseil général *«réaliste et pragmatique»*, Gérard Bonnet lui a répondu que c'était *«possible dans les années à venir».*

L'égalité comme finalité

Comme dans chaque réunion cantonale, il a été question du futur redécoupage des cantons. Bertrand Chassagnard a notamment évoqué l'avenir des anciens chefs-lieux de canton : *«Je ne suis pas le seul à m'interroger».* Une nouvelle fois, le préfet de la Corrèze, Bruno Delsol, a fait preuve de pédagogie en rappelant que *«l'on ne redécoupe pas la carte des services publics ou une carte administrative. C'est une carte électorale dont la finalité est l'égalité : un citoyen égale une voix. Les avantages des chefs-lieux de canton seront maintenus. Le nouveau chef-lieu quant à lui accueillera simplement le bureau de vote centralisateur lors des élections départementales».*

DÉPENSES DU CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE CANTON EN 2012

Routes : 329 000 €
Transports scolaires : 173 000 €
Aides aux communes : 268 000 €
Subventions aux associations : 85 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 329 000 €

Lapleau

Projets pour 2014

■ Deux logements vont être livrés en mars à l'entrée du bourg de **Soursac**. En projet : des travaux sur la canalisation de la station de pompage et la réhabilitation de la station d'épuration.

■ La commune de **Saint-Pantaléon-de-Lapleau** va rénover une maison récemment acquise. Les espaces publics autour du camping et du terrain de tennis vont être réaménagés. En projet également : la réfection d'une partie du toit de la mairie.

■ Le plan d'aménagement du bourg de **Lafage-sur-Sombre** est en cours. La deuxième tranche est à venir.

■ Le maire de **Saint-Hilaire-Foissac** a annoncé la restauration de la chapelle de la commune et des travaux dans les logements de la mairie. Le gros chantier à venir concerne le futur plan d'aménagement du bourg.

■ Pour **Lapleau**, Francis Dubois prévoit des travaux dans les sanitaires de l'école et la réalisation d'une défense incendie. Le maire a également évoqué des *«projets pertinents pour après mars 2014»* : la réhabilitation du village de vacances, l'aménagement intérieur de l'église et des travaux de mise en sécurité dans le bourg.

■ A **Laval-sur-Luzège**, la construction d'un garage communal et d'une réserve incendie est en cours. Pour 2014, Jean-Noël Lanoir souhaite débuter un programme de restauration de petit patrimoine (en plusieurs tranches), la mise en accessibilité de la salle polyvalente et de l'église et la restauration du mur d'enceinte du cimetière.

■ Le plan d'aménagement du bourg de **Latronche** a débuté. Il sera réalisé en trois tranches avec notamment l'aménagement d'espaces publics, de l'éclairage public et du mur du cimetière.

■ Un colombarium vient d'être installé au cimetière de **Saint-Merd-de-Lapleau**. Il n'y a pas d'autres projets avant les élections municipales.

COMMERCE ET ARTISANAT

Des aides pour 26 établissements

Le Conseil général a attribué 125 000 € d'aides pour la création, la reprise ou le développement de 26 entreprises artisanales ou commerciales.

■ **Les créations.** _ Diagnostics immobiliers à **Saint-Julien-près-Bort**, électricité générale à **Saint-Cernin-de-Larche**, épicerie-bar et architecte d'intérieur à **Rosiers-d'Egletons**, feuillardier et échalas en bois à **Montgibaud**, électricité générale à **Chanteix**, génie climatique à Masseret et alimentation générale à **Montaignac-Saint-Hippolyte**.

■ **Les reprises.** _ Restaurant à **Ladignac-sur-Rondelle**, bar-tabac à **Laguenne**, vente et montage de pneus à **Nonards** (avec création d'un emploi en CDI pour un jeune), taxi à **Malemort**, institut de beauté à **Beaulieu**, épicerie à **Chamboulive** (avec création d'un emploi en CDI), institut de beauté à **Ussac**, torréfaction à **Objat**, bar-restaurant à **Peyrelevade**, station-service et mécanique à **Marcillac-la-Croisille**, salon de coiffure à **Bort-les-Orgues**, restaurant à **Argentat**, fabrication et location de coffrages à **Varetz**, menuiserie à **Tulle** (avec création d'un emploi en CDI et d'un contrat d'apprentissage), bar à **Pompadour** et hôtel-restaurant à **Camps**.

■ **Les développements.** _ Plomberie et chauffage à **Servières-le-Château** et salon de coiffure à **Tulle**.

TOURISME

Le Département a attribué un total de 241 000 € de subventions pour 14 projets touristiques, notamment pour la création de gîtes à **Vitrac**, **Treignac** et **Saint-Geniez-O-Merle**, la création d'un hôtel-restaurant 4 étoiles à **Uzerche** et la modernisation de l'hôtel Le Collonges à **Brive** et du restaurant Le Beaulieu à **Beaulieu**. Le projet le plus important (585 000 € de travaux avec des aides de 58 000 € du Conseil général et de 141 000 € de la Région) concerne la modernisation du camping Le Soleil d'Oc à **Monceaux**. Quant au camping du lac de Bournazel, à **Seilhac**, il va s'équiper d'une piscine chauffée.

ENTREPRISES

Innovation dans la gastronomie

Le Conseil général a attribué des aides à la société Peyro, qui va se lancer à Tulle dans la préparation de plats gastronomiques destinés à des restaurants, et à La Noix Gaillarde, qui va s'agrandir sur son site de Gare-d'Aubazine.

Les Peyronnaud et le chef Laurent Carlier devant le bâtiment en cours d'aménagement à l'entrée de Tulle sur la route de Naves.

Avec leur fils Mathieu, Eric et Elisabeth Peyronnaud se lancent dans une nouvelle activité à Tulle. Leur société, Peyro, va préparer des plats gastronomiques conçus par un chef reconnu, Laurent Carlier, qui seront servis dans des restaurants "Chez Peyro" ouverts par l'entreprise elle-même.

L'innovation réside principalement dans la préparation des plats : les bases culinaires (viande, poisson, légumes…) sont cuites séparément "à juste température" selon un procédé permettant d'exacerber le goût de chaque aliment; cuisinées sans matière grasse ni conservateurs, les bases seront par la suite combinées dans les restaurants.

Dans les locaux de Tulle en cours d'aménagement, Laurent Carlier devrait démarrer la production des bases culinaires en février, à partir de produits haut de gamme issus notamment de la région, avec quatre autres salariés. L'entreprise prévoit avant l'été d'ouvrir une demi-douzaine de restaurants (notamment à Limoges et Tulle) où seront servis les plats conçus dans l'atelier de créations culinaires tulliste. D'autres restaurants «Chez Peyro» seraient créés par la suite.Le Conseil général a accordé une aide de 40 000 € pour l'aménagement des locaux, d'un coût de 240 000 €.

Dans le passé, Eric et Elisabeth Peyronnaud avaient ouvert trois restaurants en Bretagne. A Tulle, ils sont connus pour avoir créé une fabrique de couteaux régionaux, qu'ils ont cédée en 2012.

Activités en hausse

Implantée depuis 2007 à Gare-d'Aubazine, La Noix Gaillarde a décidé d'agrandir ses locaux pour faire face à la forte progression de son activité, à savoir la commercialisation de fruits secs à coque, pâte d'amande, pralins d'amande et de noisette, purées de fruits, pâtes aux noix et aux pistaches… L'entreprise, qui emploie 31 personnes et prévoit la création de 6 emplois supplémentaires dans les trois ans à venir, a obtenu une aide du Conseil général de 50 000 € pour l'extension de ses locaux (500 000 €, auxquels s'ajoutent 300 000 € pour l'acquisition de matériel).

Le Département a d'autre part donné son feu vert pour l'attribution d'un prêt participatif de développement de 75 000 € à la société Seroma, dont l'activité est en augmentation. Installée à Beaulieu, cette entreprise, qui emploie 76 salariés et prévoit la création de 4 emplois supplémentaires, est spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipements destinés principalement à l'aéronautique.

Maisons des services départementaux

Au cœur de l'action sociale

Le service social départemental a été réorganisé en janvier 2012. Les Centres médico-sociaux départementaux sont devenus les Maisons des services départementaux. Ces MSD regroupent de nombreux services du secteur social : Protection maternelle et infantile, Aide sociale à l'enfance, Insertion, Habitat... Près de 200 agents du Département y travaillent.

Depuis le début de l'année 2013, le Conseil général a engagé plusieurs actions afin d'améliorer les conditions de travail du personnel des MSD et d'offrir un accueil et un service de qualité aux usagers. Chaque agent de MSD est ainsi désormais équipé en informatique.

Parallèlement, en concertation avec tous les travailleurs sociaux, une révision de la sectorisation est en cours afin de rééquilibrer les zones d'intervention des assistantes sociales.

En chiffres (2012)

Les Maisons des services départementaux

- **142 agents MSD** et **48 agents des autres services du pôle** (ASE, PMI, logement, insertion...) travaillent dans les **12 Maisons des services départementaux** que compte la Corrèze.
- **450 demi-journées** de permanence sociale sont assurées chaque mois.
- En dehors des MSD, des permanences sont assurées dans **44 autres lieux** : mairies, Maisons du Département....
- La PMI a procédé à **54 consultations de nourrissons par mois**.
- En 2012, **73 800 personnes** ont été accueillies dans les MSD, qui ont géré dans le même temps **159 000 appels téléphoniques**.

Plus de 50 consultations sont données par les médecins de la PMI chaque mois.

SOCIAL

Adapter les outils face à la charge de travail accrue

Face à la charge de travail en hausse constante dans le secteur social, ce qui rend plus difficiles les conditions d'accueil et d'accompagnement, le Pôle Proximité et Solidarité du Conseil général a lancé un programme d'actions afin d'améliorer le fonctionnement des 12 Maisons des services départementaux de la Corrèze.

Chaque agent des Maisons des services départementaux sera doté d'un ordinateur.

«Le boulot explose dans les services sociaux», a constaté la vice-présidente du Conseil général, Dominique Grador. Accompagnée pour certaines de Gérard Bonnet, elle a visité toutes les MSD. Au fil de ces rencontres et des discussions avec les chefs de service et les agents, plusieurs domaines ont été relevés où le Département pouvait intervenir pour améliorer les conditions d'accueil et de travail : importantes inégalités de charge de travail d'un secteur à l'autre, vétusté de certains lieux de permanence, manque d'équipement informatique...

Une enveloppe de 100 000 euros

Toute l'année 2013 a été consacrée à l'étude et à la mise en place de solutions, les MSD de Brive Centre et d'Ussel servant de structures pilotes. La concertation avec les agents concernés a abouti à un rééquilibrage des secteurs couverts par les travailleurs sociaux (voir par ailleurs). L'objectif est de faire de même avec toutes les MSD du département.

Le Conseil général a par ailleurs voté une enveloppe de 100 000 euros afin que les 188 agents du Département soient tous équipés d'un ordinateur. Des formations seront dispensées en interne dès les premiers mois de 2014 pour définir les usages informatiques possibles et permettre de les maîtriser techniquement.

Les lieux de permanences dans les communes rurales seront également étudiés de près en collaboration avec l'Association des maires, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil de l'usager et de donner un confort de travail et une sécurité aux travailleurs sociaux.

Enfin, plusieurs MSD ont vocation à changer de locaux, comme celle de Juillac en 2013. Celle de Meymac sera ainsi installée dans l'ex-maison du Parc naturel régional de Millevaches. A plus long terme, il est envisagé de regrouper une partie des agents des trois MSD de Brive dans une «Maison de la solidarité» qui serait accueillie, en partenariat avec la Ville, dans l'ancienne caserne Brune.

JUILLAC

De nouveaux locaux pour la MSD de Juillac

La nouvelle Maison des services départementaux de Juillac a été récemment inaugurée. Installée dans l'ancienne gendarmerie, elle offre de meilleures conditions de travail et d'accueil des usagers.

Les nouveaux locaux sont aménagés en deux parties : une est réservée à l'accueil du public, la seconde aux personnels.

Accueillie dans les locaux de la mairie depuis 1992, la Maison des services départementaux de Juillac souffrait d'un espace inadapté aux missions des agents et aux attentes des usagers. *«Je me souviens des conditions dans lesquelles vous deviez accueillir des personnes en grande fragilité. Nous avions pu échanger au bénéfice de plusieurs visites»,* a rappelé Dominique Grador, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, en s'adressant aux agents. La vice-présidente en charge des affaires sociales a également souligné : *« Ces rencontres m'ont été utiles pour mieux appréhender votre action et mieux comprendre vos difficultés d'intervention».*

Aussi, lorsque la gendarmerie de Juillac a été libérée de ses occupants en septembre 2012, le Département, propriétaire des lieux, a saisi l'opportunité pour les rémanéager.

Service de proximité

Les locaux (224 m^2) ont été agencés en deux parties. Destinée à l'accueil du public, la première comprend une salle de médiation, un local pour la PMI, deux bureaux de permanence et le bureau du chef de service. La seconde partie est réservée aux personnels. Elle regroupe cinq bureaux pour les agents en charge de la gestion du RSA et de l'Aide éducative en milieu ouvert (AEMO) et une salle de réunion.

L'aménagement des locaux a coûté 280 000 euros. L'opération a permis de conserver un service de proximité tout en valorisant un bâtiment appartenant à la collectivité. Le président du Conseil général, Gérard Bonnet, l'a souligné : *«Chacune de nos actions est la démonstration de la pertinence de ce niveau d'intervention afin que chacun puisse être assuré d'avoir une écoute, une aide et un service de proximité».*

La MSD de Juillac, mode d'emploi

Le champ d'intervention des 11 agents de la MSD de Juillac couvre 25 communes réparties sur 6 cantons : Juillac, Ayen, Donzenac, Lubersac, Vigeois et Larche. Sur ce territoire, 52 permanences mensuelles du service social sont assurées, dont une hebdomadaire à la MSD. Par ailleurs, 12 permanences hebdomadaires se tiennent à Pompadour, Objat, Cublac, Brignac-la-Plaine, Voutezac et Ayen.

En 2013, 70 personnes ont été accueillies en moyenne chaque mois à la MSD et 750 appels téléphoniques ont été reçus mensuellement.

Services

Des établissements polyvalents

Une nouvelle organisation a vu le jour en janvier 2012. Les Unités territoriales d'action médico-sociale (UTAMS) ont été remplacées par des territoires couverts par 12 Maisons des services départementaux (elles-mêmes ont succédé aux Centres médico-sociaux départementaux).

Compétence obligatoire du Conseil général, l'action médico-sociale répond aux besoins de nombreux Corréziens. Sur un territoire déterminé, les Maisons des services départementaux proposent de nombreux services : accueil, aides et secours, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, insertion, habitat. Ces services sont conçus pour permettre aux personnes en difficulté de devenir autonomes par l'insertion sociale, professionnelle, éducative, budgétaire et sanitaire.

Les travailleurs sociaux apportent aussi leur aide et leurs conseils pour faciliter l'accès au droit, retrouver l'équilibre budgétaire, évaluer la situation d'enfants en danger, remédier aux conflits intrafamiliaux, favoriser l'accès à l'habitat et le maintien dans le logement...

BRIVE-CENTRE

Un meilleur accueil et un accompagnement plus soutenu

La Maison des services départementaux de Brive-Centre a été pilote pour le travail de sectorisation et d'informatisation entrepris par le Conseil général.

Monique Lacroix (à droite) devant la carte mise à jour des secteurs d'intervention de la MSD de Brive Centre.

Comme son nom l'indique, la Maison des services départementaux de Brive-Centre intervient sur tout le centre de Brive, mais également dans le quartier de Rivet. Une dizaine d'assistantes sociales se répartissent les missions sur ce territoire dense en population.

«Nous avons constaté que les principaux problèmes que nous rencontrons au quotidien concernent les familles mono-parentales et le logement : leur vétusté et leur mauvaise isolation occasionnent un important turn-over», explique la chef de service de la MSD, Monique Lacroix. *«A partir de ce constat, nous nous sommes demandé comment créer du lien social dans Brive Centre et comment rendre moins difficile notre façon de travailler avec cette population»*.

Lorsque le Pôle Proximité et Solidarité du Département a voulu engager une réflexion englobant la sectorisation et l'informatisation des MSD, Monique Lacroix et ses agents (*) ont collaboré étroitement avec le service informatique du Conseil général en charge de cette mission.

Rééquilibrage des secteurs

«Nous nous sommes rapidement rendues compte que notre territoire avait un mauvais équilibre entre ses secteurs. Certaines assistantes sociales avaient beaucoup de travail, tandis que d'autres opéraient dans des secteurs plus calmes et faisaient un meilleur travail, explique Monique Lacroix. *Avec les logiciels du service informatique, déjà utilisés pour la sectorisation des collèges, nous avons collaboré de façon à répondre efficacement au besoin de rééquilibrage de nos secteurs»*. Près d'un an de travail de collecte des informations et d'élaboration de divers scénarios ont abouti au découpage du territoire de Brive Centre en 9 secteurs où la charge de travail est beaucoup mieux répartie qu'auparavant.

A chacun son ordinateur

«Une fois la sectorisation terminée, nous sommes entrés dans la phase de l'informatisation. Depuis cet été, chacun de nos agents a son ordinateur. Toujours avec le service informatique, nous avons défini les usages possibles de l'informatisation de l'action sociale territoriale», souligne Monique Lacroix. Premier bénéfice : l'accueil. *«Il est nettement plus fluide. Cela permet un meilleur suivi des dossiers, d'orienter vers les bonnes personnes, d'éviter de demander les mêmes justificatifs... De même, l'accès à la messagerie et aux sites partenaires est un plus indéniable pour améliorer sensiblement l'accompagnement des personnes que nous recevons et leur donner des réponses rapides et efficientes»*, indique-t-elle.

Des formations sont programmées en 2014, au Conseil général, pour tous les agents des MSD.

(*) 2 référents du service placement de l'ASE, un médecin de la PMI, 2 puéricultrices, 1 orthoptiste, 2 référents RSA, 10 assistantes sociales, 2 conseillères en économie sociale et familiale, 2 agents chargés de l'action éducative en milieu ouvert (mesure judiciaire) et de l'action éducative à domicile (mesure administrative), 1 sage-femme, 4 secrétaires.

INFORMATIQUE

Déterminer les usages métier par métier

Déjà sollicité pour le Schéma départemental des collèges, le service informatique du Conseil général a apporté son savoir-faire et ses compétences pour mener à bien l'informatisation des MSD, mais aussi pour mettre en place la sectorisation nécessaire au bon équilibre de la charge d'interventions entre les territoires.

«Il nous a d'abord fallu répondre à deux questions : Qu'ont-ils comme matériel à ce jour ? Et de quoi ont-ils besoin ?», explique Annie Ceron, la directrice du centre informatique du Département, lorsqu'elle détaille la méthode employée pour informatiser les travailleurs sociaux du Département. Au bout de la réflexion, il s'est avéré que 80 postes devaient être équipés en informatique sur le territoire.

«Ensuite, poursuit-elle, *nous avons déterminé les usages qui pouvaient en être faits métier par métier»*. Il a notamment été identifié un besoin de communication : «*Les assistantes sociales n'avaient pas de messagerie et donc pas de lien avec la collectivité. Cet accès au détail des aides accordées permet de donner une information à un usager de manière plus directe et plus rapide.»* Dans le même ordre d'idées, Annie Ceron annonce qu'*«une application métier sera mise en place dans le courant du premier semestre 2014. Un groupe de travail est actuellement en train de la valider»*. L'aspect bureautique de l'informatisation n'est pas négligeable. Les travailleurs sociaux ont désormais la possibilité de remplir des formulaires en ligne, de stocker les dossiers afin d'en améliorer le suivi. Pour assimiler ces nouveaux usages, un plan de formation très détaillé est mis en place.

Plan de formation

Autre aspect de la mission du service informatique : les lieux de permanence, essentiellement les mairies. L'environnement de travail y est souvent insuffisant. *«Parfois, il n'y a même pas de salle, les assistantes sociales reçoivent dans le bureau du maire. Ailleurs, il n'y a pas de téléphone et encore moins d'ordinateur»*, a constaté Annie Ceron. Le service informatique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail vont mener ensemble une étude pour améliorer les conditions d'accueil dans ces lieux de permanence.

Des formations sont programmées tout au long du premier semestre 2014.

Ussel

Un outil nécessaire et incontournable

Choisie avec celle de Brive Centre pour expérimenter la sectorisation, la Maison des services départementaux d'Ussel couvre un secteur à la fois urbain et rural.

L'informatisation permet un accueil plus fluide.

Avec trois assistantes sociales se partageant la Ville d'Ussel, dont une avec un secteur surchargé, et une quatrième sur Eygurande, la MSD d'Ussel symbolisait les difficultés d'ajustement des secteurs d'interventions des travailleurs sociaux. *«C'est pourquoi, dès le début de l'année 2013, nous avons anticipé et réfléchi à une nouvelle organisation. Ensuite, l'outil supplémentaire mis à notre disposition par le Conseil général et son service informatique nous a beaucoup aidés»*, explique son chef de service, Jean-Michel Rioux.

L'usager doit toujours avoir une réponse

En plus de cette surcharge de travail occasionnée par le mauvais équilibre des secteurs, Jean-Michel Rioux pointe le désengagement de certains services comme la CAF ou la CPAM. *«Malgré cela, l'usager doit toujours avoir une réponse et c'est davantage de travail pour les assistantes sociales»*, souligne-t-il.

Il rappelle également la fermeture du tribunal d'Ussel : *«Avant, les audiences étaient sur place; maintenant il faut aller à Brive»*.

L'informatisation en cours résoudra une partie de ces problèmes, selon Jean-Michel Rioux. *«Même s'il y a eu quelques réticences, c'était nécessaire et incontournable. Je pense que chaque travailleur social va trouver le bien-fondé de l'informatisation. D'autant plus qu'une bonne partie de notre activité passe par la communication par messagerie avec de nombreux partenaires comme l'hôpital, l'Education nationale...»*.

Les quatre commissions

Sport et handicap 1

Présidente :
Séphora Laville (Uzerche)

Membres : Thomas Claux, Nicolas Goyer, Louis Chastanet, Eliza Gervais, Malika Amlal, Alix Vergnal, Lise Miguel, Lucie Vinatier, Thomas Demathieu, Pierre Saint-Supéry, Fabien Geffriaud, Zoé Abbella, Sian Palinhos, Louise Laumond, Anaïs Deplano, Noanne Bonnet, Loïc Crouzet.

Sport et handicap 2

Présidente :
Margaux Treuil (Brive, Notre-Dame)

Membres : Quentin Carrico, Aurélin Matouk, Marwa El Khallouki, Lucie Lafon, Gaëtan Calvo, Benjamin Moussours, Marie Seibel, Emilien Coutal, Antoine Langlois, Léna Dortignac, Loïc Martin.

La culture pendant le temps libre

Président :
Yoann Gasnière (Tulle, Victor-Hugo)

Membres : Nicolas Malagnoux, Thomas Coudert, Loïc Laquièze, Théo Castillo-Dubuisson, Jolan Domingo, Benjamin Jandart, Noah Pagégie, Myriam Douchi, Emma Reix, Roman Puechavy, Juliette Bardieux, Léa Dubouchet, Thomas Coignac.

Enquête dans les collèges

Présidente :
Gaëlle Prigent (Brive, d'Arsonval)

Membres : Benoit Mérigot, Thibault Dauvergne, Mohamed El Hanouni, Serkan Dincer, Haymon Jah Grattagliano, Jade Crapart, Côme Leymarie, Jade Robin, Nicolas Tournache, Raphaël Delmas, Elisa Duchaussoy, Mélanie Simonnet, Lily Esteves, Alizée Reymann.

Les présidents de commission et la présidente du CGJ.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Une nouvelle mandature et une nouvelle présidente

Alix Vergnal est la nouvelle présidente du Conseil général des jeunes. Elève de 5e au collège d'Egletons, elle succède à Andréa Kachetel.

L'assemblée au grand complet.

Présider l'assemblée départementale des jeunes pour les deux années à venir : la mission a suscité bien des vocations ! Ils étaient 17 à briguer le poste sur les 59 conseillers généraux juniors élus en novembre dans les 30 collèges de la Corrèze. Trois tours de scrutin ont été nécessaires pour les départager.

Accueillis par quatre conseillers généraux adultes, Alain Vacher, Robert Pénalva, Pierre Diederichs et Pascal Coste, les jeunes élus ont fait un premier apprentissage de la citoyenneté en prenant part à ce vote inaugural.

Les 17 candidats ont présenté un à un leur profession de foi et après trois tours âprement disputés, c'est Alix Vergnal, élève de 5e au collège Albert-Thomas d'Egletons, qui a obtenu le plus de voix. *«Je suis déjà déléguée de ma classe,* a-t-elle indiqué sitôt son élection entérinée. *J'ai voulu me présenter pour améliorer la vie dans les collèges».*

La nouvelle présidente du Conseil général junior s'est assise à la droite de Robert Pénalva pour prononcer son premier discours. *«Je souhaite être le relais entre le monde des adultes et celui des jeunes»*, a-t-elle souligné. Elle a poursuivi en mettant en avant *«la qualité des projets réalisés au cours des dernières mandatures. Cela montre combien les élus se sont investis dans leur mandat»*.

Alix Vergnal s'est ensuite directement adressée aux élus : *«Sans votre aide et votre disponibilité, le Conseil général des jeunes n'aurait pas la reconnaissance qu'il a aujourd'hui».*

A la suite de cette installation, les conseillers généraux juniors se sont aussitôt mis à la tâche et ont constitué les quatre groupes de travail qui élaboreront les projets des deux prochaines années.

www.cgj.correze.fr

Alix Vergnal et Robert Pénalva juste après le vote.

RANDONNÉE

De Bort-les-Orgues à Argentat, découvrir la Dordogne à pied

L'idée est ancienne : créer un chemin de randonnée tout au long de la rivière du haut en bas de la Corrèze. Sous l'impulsion de l'association «La Dordogne de villages en barrages», un parcours de près de 120 kilomètres est en train de voir le jour. Il devrait être intégralement accessible dans le courant de l'année.

Ce sont des chemins qui, pour la plupart, existaient avant la construction des barrages. Ils menaient à des villages engloutis depuis ou abandonnés. Les recréer était un rêve caressé par nombre d'amoureux de la nature et de l'histoire locale. A l'initiative de l'un d'entre eux, Jean-Marc Chirier, le rêve devient peu à peu réalité. Armé de son bâton de pélerin, il a fondé l'association «La Dordogne de villages en barrages» et est allé à la rencontre des maires des 16 communes qui touchent la Dordogne entre Bort et Argentat. La grande majorité des élus ont adhéré à la philosophie du projet.

Philippe Moulin, agent de la direction des sports au Conseil général, participe à la mise en musique du projet : *«Avec l'objectif de passer au plus près de la rivière, nous avons effectué un relevé GPS sur la rive droite, dans le sens du courant. Et nous avons découvert des sites plus beaux les uns que les autres. Ce travail nous a permis de rouvrir des petits chemins ruraux méconnus».*

Après tant d'années sans entretien, certains passages se sont révélés infranchissables. Ils doivent faire l'objet d'aménagements. Trois ponts et passerelles seront ainsi réalisés grâce au soutien des partenaires EDF et GDF Suez.

Environ 120 parcours

Une fois entièrement terminé, le parcours sera inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). A ce jour, près de la moitié du trajet est déjà balisée (à peu près de Spontour à Argentat) et plusieurs tronçons peuvent déjà être empruntés. *«Au total, en incluant les ramifications, ce sont environ 120 parcours qui seront proposés sur des distances de 10 à 120 kilomètres»*, précise Philippe Moulin.

L'association souhaite que les différentes randonnées soient l'occasion de raconter une histoire. Chaque commune développera un thème : le photovoltaïque, la pêche, la construction d'un barrage... La somme de ces participations communales donnera lieu à l'édition d'un topoguide.

Enfin, la dimension économique n'est pas absente du projet. Outre les stations sport nature qui devraient être mises à contribution à travers ses accompagnateurs (canoë et rando), les restaurateurs auront tout loisir de réfléchir à des propositions d'hébergement (refuges, roulottes...) et pourront même mettre en place un système de portage de bagages d'un point à un autre.

16 VILLAGES, 5 BARRAGES

De Bort à Argentat, les randonneurs ont l'opportunité de «passer» 5 barrages (en comptant celui de Bort-les-Orgues) : L'Aigle, Marèges, Le Chastang et le barrage du Sablier à Argentat. Ils traverseront le territoire de 16 communes : Bort-les-Orgues, Saint-Julien-près-Bort, Roche-le-Peyroux, Sainte-Marie-Lapanouze, Liginiac, Sérandon, Neuvic, Latronche, Soursac, Laval-sur-Luzège, Saint-Merd-de-Lapleau, Marcillac-la-Croisille, Gros-Chastang, Saint-Martin-la-Méanne, Saint-Martial-Entraygues et Argentat.

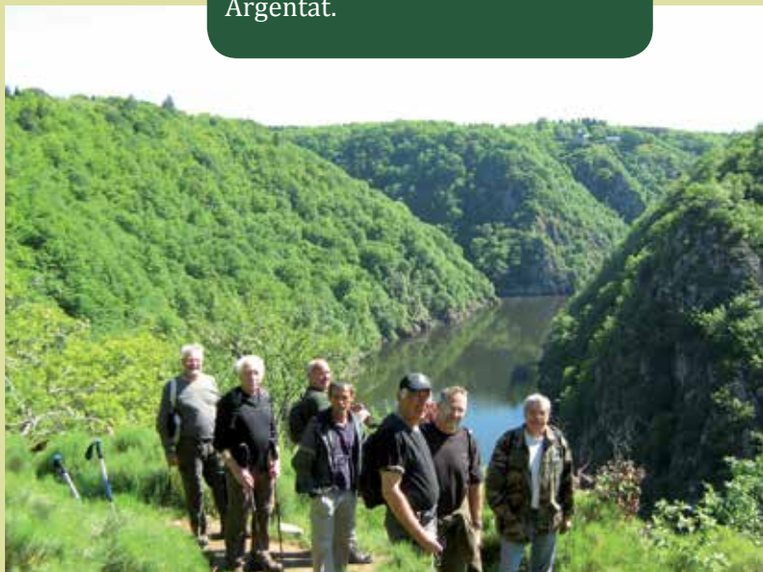

CULTURE

Le jazz met le bleu de chauffe en hiver

La 9e édition du festival «Du Bleu en hiver» se déroulera du 22 au 25 janvier. Une vingtaine de rendez-vous attendent les amateurs de musique avec l'objectif de faire découvrir une multitude de facettes du jazz.

L'Anglais Soweto Kinch a réussi l'amalgame du be bop et du slam.

Depuis neuf ans, fin janvier, le jazz s'accorde au pluriel. Un pari singulier qui sera relevé une fois de plus avec la complicité de musiciens audacieux, de Louis Sclavis à Soweto Kinch, de Guillaume Perret à Nelson Veras et Didier Petit.

«Année après année, programmer du jazz en hiver demeure un défi», a expliqué Dominique Grador, présidente de l'association Du bleu en hiver. *Le Bleu 2014 cherche à surprendre, à donner envie, à faire découvrir. Le pluriel est toujours de rigueur».*

Musicalement, l'édition 2014 promet des moments forts et de l'éclectisme : du quintet d'Anne Pacéo et du duo Ortie (deux «produits» du label limousin Laborie) au torrentueux Electric Epic de Guillaume Perret, en passant par le rock de chambre du nouveau trio de Louis Sclavis (avec Gilles Coronado et Benjamin Moussay), le festival fera rimer jazz et musiques improvisées avec diversité.

Boîtes à images et à sons

De nombreux autres rendez-vous, à midi, en début ou en fin de soirée, gratuits, payants (mais pas chers) attendent les festivaliers, comme le solo du violoncelliste Didier Petit, le duo complice formé par Nelson Veras (guitare) et Airelle Besson (trompette) ou encore la synthèse trouvée entre le slam et Charlie Parker par le saxophoniste britannique Soweto Kinch.

Les quatre partenaires du Bleu en hiver (Les Sept Collines, la FAL, le collectif Maxiphone et Des Lendemains qui chantent) ont également pensé au jeune public avec, pour la première fois, un concert qui leur est dédié : «Passage secret» (samedi 25, théâtre).

Une exposition au concept original, conçue par le critique musical Philippe Méziat et la plasticienne Cécile Léna, sera à découvrir entre deux concerts. Pour cette «Jazzbox», huit boîtes vont être disséminées à travers la ville. Elles accueilleront un visiteur à la fois qui pourra découvrir pendant une à cinq minutes une petite scène de vie avec un casque sur les oreilles pour écouter un morceau emblématique des grandes périodes du jazz. *«Super poétique !»*, promet la directrice du théâtre, Solange Charlot.

Le duo Ortie : deux jeunes musiciens très prometteurs.

PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS

▶ **Mercredi 22 janvier**
Anne Pacéo quintet
(21 h - théâtre)

▶ **Jeudi 23 janvier**
Didier Petit solo
(19 h - petit forum)
Guillaume Perret & Electric Epic
(21 h - théâtre)

▶ **Vendredi 24 janvier**
Airelle Besson / Nelson Veras
(19 h - théâtre)
Duo Ortie / Louis Sclavis Atlas trio (21 h - théâtre)

▶ **Samedi 25 janvier**
Cannibales et vahinés
(12 h - Salle Latreille)
Soweto Kinch
(21 h - Des Lendemains qui chantent)

Jusqu'au 21 janvier, le pass intégral du festival est à 30 euros.

Programme complet et réservations : www.septcollines.com / 05 55 26 99 10

“Corrèze à gauche”

Gilbert Fronty
Conseiller général
de Donzenac

Bonne nouvelle pour la Corrèze

La loi de finances pour 2014, adoptée par le Parlement jeudi 19 décembre, améliore sensiblement la compensation des trois allocations individuelles de solidarité : l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour les personnes âgées dépendantes, la Prestation Compensatrice du Handicap (PCH) et le Revenu de Solidarité Active (RSA).

Cette compensation sera calculée en fonction du “reste à charge par habitant” de chaque département, c'est à dire de la différence entre le coût des trois allocations de solidarité (60 millions d'euros) et le montant total des recettes actuelles de compensation (27 millions d'euros).

Ce “reste à charge par habitant” (il est de 135 euros par habitant en Corrèze) n'avait cessé de croître ces dernières années, faisant reposer toujours davantage le financement de l'APA, de la PCH et du RSA sur le contribuable départemental.

Il y avait là une injustice croissante pour les départements ruraux ou urbains pauvres, qui dégradait leurs finances et réduisait leur capacité à mener des politiques au service de leurs concitoyens (collèges, routes, développement économique...).

Après bien des espoirs déçus et des engagements non tenus par la Droite, c'est donc au Gouvernement de Jean-Marc Ayrault et à la majorité de Gauche de l'Assemblée nationale qu'on doit l'amélioration durable de la compensation de nos dépenses d'APA, de PCH et de RSA. La Droite a voté contre...

Ainsi sont donc respectés les engagements pris devant l'Assemblée des Départements de France, dès octobre 2012, par le Président de la République et le Gouvernement pour assurer des «recettes pérennes et suffisantes» destinées au financement des allocations individuelles de solidarité.

Le nouveau mécanisme de compensation, qui prend le relais du Fonds de soutien exceptionnel pour les Départements en difficultés, devrait apporter autour de 13 millions d'euros de recettes à la Corrèze dès 2014.

Il va permettre, avec nos efforts de désendettement et d'économies budgétaires, de poursuivre le redressement durable des comptes du Département et de mieux préparer l'avenir de la Corrèze.

“Corrèze terre de gauche ”

Dominique Grador
Conseillère générale
de Tulle Urbain-Sud

L'autonomie, un enjeu des politiques publiques

L'allongement de l'espérance de vie ne doit pas être perçu comme une charge pour la société. Rien de plus dramatique que des personnes âgées qui se sentent de trop. La vie demeure !

Pour répondre au défi du bien vieillir, il faut des politiques publiques audacieuses, et des moyens. Dans un contexte contraint, le Conseil général de la Corrèze mène des actions volontaires et innovantes, mais sa marge de manœuvre est amputée, depuis de nombreuses années, par un déficit de compensation des allocations de solidarité que l'État lui demande de verser, en premier lieu l'APA. On ne peut donc que se réjouir du choix fait par l'Assemblée Nationale, en fin d'année dernière, de réduire ce déficit, et de le réduire équitablement, en veillant à traiter de façon différente les départements supportant un même reste à charge, mais entre un nombre d'habitants extrêmement variable.

Au défi du bien vieillir, évidemment, ce n'est cependant pas aux Conseils généraux seuls de répondre. C'est à la Nation toute entière. Les dépenses de prise en charge de la perte d'autonomie atteignent actuellement 34 milliards d'euros. À l'horizon 2040, les besoins seront de 10 milliards supplémentaires. Le premier ministre a assuré que la Loi sur la dépendance, tant attendue, devrait entrer en application en 2015. Mais où trouver l'argent ?

Michèle Delaunay, la ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, évoque des pistes. En premier lieu, aligner le taux de CSG des retraités sur celui des actifs, et augmenter la CSG pour tous, sachant qu'1 point supplémentaire apporterait 10 milliards. Or la Contribution Sociale est-elle vraiment « Généralisée » ? Les entreprises du CAC 40 contribuent-elles ? Poser la question, c'est déjà y répondre ! Pourtant, c'est le travail de tout un chacun qui crée leur richesse. Que ceux qui ont travaillé toute leur vie bénéficient d'un retour de la richesse qu'ils ont contribué à créer serait donc tout simplement juste. Les revenus financiers doivent être mis à contribution.

“Corrèze demain”

Michel Paillassou
Conseiller général
d'Egletons

Le désengagement du Département

Nous observons depuis tant de mois maintenant la volonté du Conseil Général de se libérer en quelques sortes de plusieurs compétences pourtant indispensables au développement de notre département. Ce désengagement a été accentué récemment avec les contreparties exigées par l'État pour verser plus de 12 millions d'euros d'aides exceptionnelles.

Ainsi, après le désengagement sur le financement des aides médico-psychologiques en maisons de retraite, celui des bourses aux lycéens et celui des aides aux accueils loisirs, la majorité a décidé de réduire son aide aux investissements dans les maisons de retraite. Ce qui va se traduire par une hausse inévitable des prix de journée et une augmentation des demandes d'aides sociales.

En matière de développement économique, on observe aussi un nouveau désengagement à travers la dissolution du Syndicat Mixte gérant et développant des zones d'activités dans le sud du Département. La précédente majorité avait créé cette structure afin de proposer des terrains à des entreprises souhaitant s'implanter ou se développer en Corrèze. Le succès de cette initiative se traduit par deux chiffres : plus de 1000 emplois et plus de 30 entreprises installées.

Désormais, ce véritable outil de développement économique ne sera plus géré par le Conseil Général par «mesure d'économie». Ce désengagement, les élus du Groupe Corrèze Demain ne l'ont pas voté.

Il en est de même pour le développement du très haut-débit en Corrèze. Cette nouvelle technologie devrait être une priorité d'aménagement du territoire puisque celle-ci est aujourd'hui une nécessité incontournable pour maintenir et faciliter le quotidien en zone rurale. Le Département va seulement investir 375 000 € par an pour soutenir cette action. Somme insuffisante vis-à-vis des enjeux de l'aménagement numérique de notre Corrèze.

En conclusion, la politique de la majorité peut se résumer en une seule phrase : le désengagement sur l'essentiel pour privilégier l'accessoire.

Dotée de nombreux atouts, la Corrèze n'attend que l'impulsion et la volonté politique pour relever les défis du XXIème siècle.

Dans cette perspective, tous les élus du Groupe «Corrèze Demain» vous présentent leurs meilleurs vœux, de réussite personnelle et professionnelle pour vous-même, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Bonne et heureuse année 2014.

KIOSQUE

L'homme qui «installe» la nature

Parcourant les paysages les plus divers, Nils-Udo, artiste d'origine allemande, en arrange les éléments pour composer des œuvres fragiles et éphémères, révélant des aspects inconnus de la nature. Ephémères et éternelles à la fois puisque l'artiste photographie ses installations poétiques.

Edité par Page centrale, le livre «De l'art dans les paysages du Massif central», compile des travaux réalisés par l'artiste en Limousin et en Auvergne, des années 80 aux années 2000. Assemblant des feuilles de chêne, tissant des brindilles, fabriquant de frêles embarcations colorées sur les eaux calmes de Vassivière, Nils-Udo construit un univers entre land-art, art contemporain et poésie, tout en respectant scrupuleusement les sites qu'il choisit.

«De l'art dans les paysages du Massif Central» de Nils-Udo - Editions Page centrale - 25 €.

AGENDA

EXPOSITIONS

Du 8 au 26 janvier 2014
Dénouer le Regard
Photographies
de Caroline Desseauve
Chapelle Saint Libéral
Entrée libre
Horaires :
Mardi au vendredi : 12 h à 18 h
Samedi : 10 h à 13 h et 14 h à 18 h
Dimanche : 15 h à 18 h
Renseignements :
exposition.nocheobscura@gmail.com

Médiathèque de Varetz
La médiathèque vous propose **des ateliers de calligraphie, d'origami et d'écriture**. Les ateliers de calligraphie ont lieu un samedi tous les quinze jours de 10 h à 12 h et sont encadrés par Denise Moniez.
Les cours sont ouverts à tous à partir de 12 ans. Les ateliers origami ont lieu un samedi par mois de 15 h à 17 h à partir de 5 ans. Vincent Floderer les anime. Les ateliers d'écriture sont proposés le lundi de 14 h à 15 h 30 par Régine Roche. Pour vous inscrire, contacter la médiathèque au 05 55 22 47 53
Exposition: **Jusqu'au 31 Janvier** venez découvrir une exposition sur le thème de **la vache avec des aquarelles** de Michel Cendra Terrassa et une exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt **"Boîtes à vaches".** L'entrée est libre et ouverte à tous dès le plus jeune âge.
Les horaires de visite sont les suivants : lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
Médiathèque de VARETZ
05 55 22 47 53
http://mediatheque-varetz.fr

Jusqu'au 9 février
Photos de Dominique Agnoux, Grégory Lefort, Stéphane Raimond, Rémy Serre et Chris Bogaerts
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
OTI du Pays d'Egletons
Rue Joseph Vialaneix
EGLETONS
05 55 93 04 34

Jusqu'au 10 juin 2014
1939-1945 : La Manufacture d'Armes de Tulle pendant la Seconde Guerre mondiale
Cette exposition temporaire réalisée par le Pôle Musées de Tulle retrace, de manière chronologique, l'histoire de la Manufacture d'Armes de Tulle pendant la Seconde Guerre mondiale, des années 1937-1939 précédant la déclaration de guerre jusqu'à la Libération en août 1944. Tout au long de ce conflit, l'histoire de la Manufacture est alors étroitement liée aux évènements nationaux et internationaux : établissement préparé à la guerre dès 1937, puis mobilisé dans l'effort de guerre, utilisé comme outil de production par le gouvernement de Vichy puis, à partir de 1943, sous contrôle de l'occupant allemand. Dans ce contexte, au sein des employés, des résistances multiples se sont développées : du sabotage discret mais efficace de la production aux grèves revendicatrices jusqu'aux actions plus combatives, elles ont fait de la manufacture, durant cette période, un foyer actif de la Résistance.
Horaires : ouvert tous les jours de 13 h à 18 h sauf le mardi
Ouvert le 1er dimanche du mois
Musée des Armes - Rez-de-chaussée
1 rue du 9 juin 1944
TULLE
05 55 26 22 15

Jusqu'au 12 janvier
Calendrier de l'Avent et exposition personnelle Martin Kasper
du mardi au dimanche de 14 h à 18 h
Abbaye Saint-André - Centre d'art contemporain
Place du Bûcher - MEYMAC
05 55 95 23 30 - www.cacmey-mac.fr

Jusqu'au 31 janvier
«Travaux d'hiver...»
Une découverte d'artistes variés et de petits formats de qualité...
Dix artistes aux techniques différentes vous présentent leurs créations originales (céramique, sculpture, aquarelle, peinture, techniques mixtes...)
La Cour des Arts
2 rue des Portes Chanac
TULLE
05 44 40 97 37

jusqu'au 30 juin 2014
Le Tulle d'André Mazeyrie
André Mazeyrie (1876-1953) est une personnalité tulliste singulière, médecin, érudit et dessinateur. Son nom reste lié au musée du Cloître dont il fut un actif fondateur.
L'exposition rassemble plus de quatre-vingts dessins provenant du fonds du musée mais aussi de collections privées. Invitation à une promenade urbaine, elle amène le visiteur à la découverte du Tulle d'André Mazeyrie, pittoresque et parfois réinventé.
Musée du Cloître - 1er étage

Jusqu'en décembre 2014
Histoires de clocher!
exposition-dossier
L'Etat a engagé une importante campagne de rénovation sur le clocher de la cathédrale de Tulle. L'occasion était donnée de mettre en lumière cette partie de l'édifice à travers les représentations figurées présentes au sein des collections du musée.
Musée du Cloître - Rez-de-chaussée
TULLE
05 55 26 91 05
ou musee.cloitre@ville-tulle.fr

MUSIQUE

Dimanche 19 janvier à 15 h
Thé dansant animé par Bernard Rual
Maison des Monédières
CHAUMEIL
Les Amis de Jean Ségurel :
05 55 21 30 36

LES 7 COLLINES

Mercredi 8 janvier à 20 h 30
Et après...
Compagnie Les Indiscrets
Tout public / 1 h 45 environ
Théâtre/Humour/Création

Jeudi 9 janvier à 19 h
En famille à partir de 6 ans
Vendredi 10 janvier
10 h et 14 h 30
Scolaires CP - CM / 6ème
Héroïnes
Caroline Grosjean - compagnie Pièces Détachées
Danse / 50 mn

Mardi 14 janvier à 20 h 30
Tout mon amour
de Laurent Mauvignier / collectif Les possédés
Grande salle
Tout public : 1 h 20
Théâtre

Jeudi 16 janvier à 10 h et 15 h
Vendredi 17 janvier
à 10 h et 15 h
Séances crèches / scolaires maternelles
Samedi 18 janvier à 11 h
Séance en famille dès 2 ans
Par Chemins
Théâtre T

Plateau - 30 mn
Théâtre d'objet
Et en randonnées de la Culture du 10 au 15 janvier :
- Vendredi 10 janvier à 10 h et 14 h 30 à USSEL - Centre culturel Jean Ferrat
- Lundi 13 janvier à 10 h à NONARDS
- Mardi 14 janvier et mercredi 15 janvier à ARGENTAT - Salle culturelle

Mardi 4 février à 10 h
Séance scolaire du CE2 à la 6ème
Mardi 4 février à 19 h
Séance en famille dès 8 ans
Miche et Drate : paroles blanches
Gérald Chevrolet - Compagnie l'Artifice
Théâtre - 50 mn

Jeudi 6 février à 20 h 30
Obstinés lambeaux d'images
Andréa Sitter - Compagnie Die Donau
Danse / cirque - 1 h 10

Vendredi 7 février à 21 h
Pierre Bastien
Scène Des Lendemains Qui Chantent
Musique - 1 h

Mardi 11 février à 20 h 30
Mercredi 12 février à 19 h
Pseudo de Romain Gary
Compagnie Les Indiscrets
Tout public
Théâtre / Humour - 1 h 30

Théâtre
8 quai de la République
TULLE
Réservations : 05 55 26 88 74

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

Samedi 11 janvier à 20 h 30
Repérages#1
Des Lendemains Qui Chantent en partenariat avec l'ADIAM de la Corrèze vous proposent de découvrir les 3 groupes retenus :
- Brasscooled
- Triple Buzz
- Vox
Gratuit

Des Lendemains Qui Chantent
Avenue du lieutenant colonel Faro
TULLE
05 55 26 09 50

MÉDIATHÈQUE ERIC ROHMER

Mercredi 15 janvier à 15 h 30
Heure du conte
Le rêve de l'arbre
par Dominique Motte
Auditorium
Gratuit sur inscription (dès 8 ans)

Jeudi 16 janvier à 18 h 30
Conférence
Les entreprises françaises sous l'Occupation par Hervé Joly
Auditorium - Gratuit

Vendredi 17 janvier à 18 h 30
Conférence d'histoire de l'art
David par Marc Murat
Auditorium - Payant (7€ - 1€ pour étudiants et demandeurs d'emploi)

Du lundi 20 janvier
au **samedi 25 janvier**
Ecoute musicale libre
Jazz box (dans le cadre du festival Du bleu en hiver)
Secteur audiovisuel - Gratuit

Mercredi 22 janvier à 10 h 30
En suçant son pouce
Lecture aux tout-petits par les bibliothécaires
Espace Heure du Conte
Gratuit (dès 6 mois)

Mercredi 22 janvier à 15 h 30
Projection
L'homme qui plantait des arbres film d'animation de Frédéric Back
Auditorium - Gratuit (tout public)

Samedi 25 janvier à 15 h 30
Conférence
L'arbre, modèle pour le futur
par Ernst Zürcker
Auditorium - Gratuit

Mercredi 29 janvier à 15 h30
Lecture d'albums
L'arbre des mots par les bibliothécaires
Espace Heure du conte - Gratuit (jeune public)

Du mardi 4 février
au **samedi 1er mars**
Exposition
Mecanium par Pierre Bastien
Secteur audiovisuel - Accès libre
Mardi 4 février à 18 h
Vernissage de l'exposition en présence de l'artiste
Secteur audiovisuel - Entrée libre

Du mardi 4 février
au **samedi 29 mars**
Exposition
L'évangile métropolitain
de Louis Calaferte
Hall d'exposition - Accès libre
Samedi 8 février à 15 h 30
Conférence
Louis Calaferte et les éditions Tarabuste par Djamel Meskache
Auditorium - Gratuit
17 h : Vernissage de l'exposition en présence des éditions Tarabuste
Hall d'accueuil - Entrée libre

Mercredi 12 février à 10 h 30
En suçant son pouce
Lecture aux tout-petits par les bibliothécaires
Espace Heure du conte - Gratuit (dès 6 mois)

Samedi 15 février à 15 h 30
Concert
Electroccitan (par le Trio Erms)
Auditorium - Gratuit

Avenue Winston Churchill
TULLE
05 55 20 21 48
mediatheque@tulleagglo.fr
www.mediatheque.tulleagglo.fr

LES 13 ARCHES

Jeudi 9 janvier à 20 h 30
Le système Ribadier
Feydeau / Jean-Philippe Vidal
Compagnie sentinelle 0205
Durée 1 h 35
Grande salle du théâtre
Théâtre

Samedi 18 janvier à 20 h 30
Soirée duos - Carte blanche à Muriel Corbel
3 duos / 3 espaces : 4 danseurs
Durée 1 h
Théâtre
Danse

Mercredi 22 janvier à 15 h
Jeudi 23, vendredi 24
9 h 45, 10 h 45, et 14 h 30
Samedi 25 janvier
10 h et 11 h
Pouss'caillou
Cie à Tous Vents
De 12 mois à 5 ans
Petite salle du Théâtre
Spectacle musical jeune public

Jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 janvier à 19 h 30
Le bourgeois gentilhomme
Comédie-ballet de Molière / Musique de Lully
Durée 2 h 50 avec entracte
Grande salle Théâtre
Théâtre-musique-danse

Lundi 27 à 14 h 15
Mardi 28 à 14 h 15 et 19 h
Haut de gamme
Sagliocco Ensemble
Durée 50 mn
Grande salle Théâtre
Théâtre-musique-arts visuels

Jeudi 30 janvier
à 10 h et 14 h 30
Vendredi 31 janvier
à 10 h et 14 h 30
Samedi 1er février à 17 h
Vlagôshtùt comprend qui peut
Cie Le chat perplexe

◆Marcello, le come-back

A force de régularité dans ses aventures, Marcello l'asticot, créé par le duo Christien Gaut-Pierre Senon, suit les traces de plusieurs de ses collègues dessinés comme Astérix ou Martine. S'il n'est pas encore allé en Corse ou en Hispanie, ni même à la plage, l'intrépide et fier asticot a déjà fait son marché, s'est transformé en chef-cuisinier et a même relaté ses premières pérégrinations dans la langue de Shakespeare.

Pour ce nouvel opus, Marcello va à la pêche. Discipline plutôt risquée pour son espèce ! Surtout que Marcello a choisi la pêche au gros.

Rencontrant un jeune pêcheur nommé Pepino, Marcello lui offre généreusement ses services d'appât. C'est le début d'une aventure qui va entraîner le pauvre asticot au fond des océans à la rencontre de drôles d'animaux comme les lampes médusées, les crabes en boîte, le bernard-savate ou encore la tortue-chapeau.

«Marcello l'asticot à la pêche» de Christian Gaut et Pierre Senon
Editions Page centrale - 9 €.

ZOOM

Exposition
L'archéologie sur les routes...

Après avoir été présentée au Conseil général, l'exposition **«Voyage archéologique en Corrèze»** poursuit un périple qui l'emmènera jusqu'à Argentat en juin 2014, en passant par Margerides, Limoges, Naves, Bort-les-Orgues, Meymac, Uzerche, Sornac.

Sanctuaire des Jaillants.

PROCHAINES ESCALES

- **Mairie de Margerides**
  Jusqu'au 13 janvier 2014
- **Conseil régional du Limousin**
  Du 13 janvier au 7 février
- **Mairie de Naves**
  du 7 février au 28 février
- **Mairie de Bort-les-Orgues**
  Du 28 février au 21 mars

Grande salle Théâtre
Durée 35 mn
Théâtre - danse - musique

Mardi 4 février à 20 h 30
Baron samedi
Kurt Weill - Alain Buffard
Durée 1 h 05 mn
Grande salle Théâtre
Opéra chorégraphique

Jeudi 6 février à 20 h 30
Nous sommes tous nés d'un récit
Yannick Jaulin
Le beau monde ? Cie Yannick Jaulin
Salle des fêtes d'ESTIVALS
Conte

Dimanche 9 février à 16 h
Un train pour Johannesburg
Kurt Weill - Olivier Desbordes / Opéra éclaté
Durée 1 h 45 mn
Grande salle Théâtre
Théâtre musical

Du mer. 12 au **jeudi 20 février**
de 13 h à 18 h
sauf dimanche et lundi
Samedi 15 février de 11 h à 18 h
La semaine du son
Installations sonores
avec Cyril Hernandez
Carte blanche à Cyril Hernandez
Théâtre

Les Treize Arches
BRIVE
05 55 24 62 22
www.lestreizearches.com

LA CHELIDOINE

Vendredi 10 janvier à 21 h
L'albertmondialiste Albert Meslay
Albert Meslay est un cas et même un cas grave. Cet huluberlu donne son opinion sur tout et même sur des sujets qu'il ne connait pas : «le droit de se tromper est un privilège qui ne doit pas être réservé qu'aux experts» ou encore «le jour de l'apocalypse, en un instant, les fortunes des nantis seront anéanties et les dettes des pauvres, annulées : On aura une fin du monde de gauche !»
Ce prétentieux se permet même d'avoir des opinions personnelles sur le monde, c'est son coté «alertmondialiste». Pis, il aborde des questions sur des sujets qui n'intéressent personne : le latin (première langue morte), le tourisme sexuel à la ferme, la fin du pétrole, la retraite... De plus, il s'en prend au travail, cause principale du réchauffement de la planète et prône la défense de l'égalité des malchances à la naissance.

Samedi 25 janvier à 20 h 30
Théâtre-Soirée avec 2 spectacles
A 20 h 30 : **La Courtine en 1917 - Une saison rouge** (durée 1 h)
Un projet de Léa Miguel et Jean-Baptiste Tur
Entre 1915 et 1918, des milliers de soldats russes ont péri en France sur les fronts de la Grande Guerre. Mais d'autres ont trouvé la mort dans un combat pour leur propre liberté dans un petit village creusois où ils se sont proclamés République soviétique. Voici l'histoire vraie de ces hommes échangés contre des armes. L'histoire d'une utopie brisée.
A 21 h 45 : **La Rebelle** (durée 1 h)
Un projet de Timothée François, assistée de Marie-Anne Denis
«Ce furent des années de fureur ! Le début du XXème vit tour à tour l'achèvement de la seconde révolution industrielle, la première guerre mondiale, la première révolution socialiste, les grandes conquêtes sociales, puis l'effondrement.
A cette époque la ville de Limoges se construit dans un esprit de solidarité. Des ouvriers s'y battent pour arracher ce qui aujourd'hui nous semble évident. Il est question de rêves, d'espoirs, de désirs d'une vie meilleure, d'amour de l'homme.
La pièce se passe au coeur de cette lutte ouvrière de 1905, au moment le plus crucial. Elle relate des faits historiques.

Vendredi 14 février à 21 h
En v'la une drôle d'affaire !
«En vérité je vous le dit il ne faut jamais se décourager !» Yvette Guilbert
Voici Yvette Guilbert, la reine du Caf Conç. Personnage incroyablement audacieux, pionnière du féminisme en 1900, elle résilie ses contrats en plein succès pour se tourner vers un répertoire exigeant en cherchant, dans les origines de la chanson, à parfaire et transmettre son art du «parlé chant».
Elle communique le sens du courage d'être libre. Ces portraits de femme : prostituées, morphinées, alccooliques, infanticides, captives restent totalement contemporains.

La Chélidoine
SAINT-ANGEL
05 55 72 55 84

SERVICE CULTUREL DE LA VILLE D'USSEL

Du mardi 7 au jeudi 30 janvier
Expositions de Pastels
«Vert Corrèze»
Patrick Grosjean
Centre Culturel Municipal Jean Ferrat

Théâtre
La Souricière « L'assassin est dans la maison... » d'Agatha Christie
Compagnie des Hauts de Scène
Jeudi 16 janvier 2014
20 h 30
Adaptation : Pierre Florent
Mise en scène : Florence Fakhimi
Avec Matthieu Brugot, Laure Trégouët, Sarah Gaumont, Patrick Girod, Pierre-Louis Jozan, Nathalie Trégouet, Vincent Varinier, Charles Tesnière.
«La Souricière» est une pièce de théâtre policière d'Agatha Christie. C'est la pièce qui totalise le plus grand nombre de représentations consécutives au monde, plus de 23 000 depuis sa création à Londres en 1952.
Elle est célèbre pour son dénouement à surprise que les spectateurs sont priés de ne pas révéler.
Mollie et Giles Ralston viennent de transformer le manoir de Monkswell en un nouvel hôtel. Ils se retrouvent bloqués dans la maison par une chute de neige avec quatre clients et un voyageur dont la voiture est arrêtée par la neige. Ils voient arriver le sergent Trotter, venu à ski les prévenir que le meurtrier présumé d'une demoiselle Lyon, à Londres, est soupçonné de vouloir se rendre dans l'hôtel. Plusieurs années auparavant, cette demoiselle Lyon aurait été agréée comme famille d'accueil pour trois jeunes enfants auxquels elle aurait fait subir de mauvais traitements.
Lorsqu'une des clientes de l'hôtel est retrouvée assassinée, les protagonistes comprennent que le meurtrier est déjà parmi eux.
Les soupçons se portent d'abord sur Christopher Wren, jeune excentrique qui correspond à la description donnée de l'assassin. Mais il s'avère assez vite que le tueur peut être n'importe lequel des clients, voire l'un des propriétaires. Les spectateurs mènent l'enquête en même temps que le sergent Trotter.
Le Carnot

Jeudi 6 février - 20 h 30
Les liaisons dangereuses
D'après le chef d'oeuvre de Pierre

Choderlos de Laclos
Mise en scène : Patrick Courtopis
Avec : Marie Delaroche, Michel Laliberte, Stéphanie Caillol ou Cécile Mazéas, Céline Duhamel et Guylaine Laliberte
Le Carnot

Jeudi 13 février à 19 h 30
Le bonheur, et vous ?
Compagnie Les guêpes rouges
Théâtre à table... autour d'un concept - tout public à partir de 7 ans
Repas-spectacle participatif
Centre Culturel Municipal
Jean Ferrat

Centre culturel municipal Jean Ferrat / USSEL
05 55 96 28 78 - 05 55 96 23 63
service.culture@ussel19.fr

RANDONNÉES

Dimanche 2 février
Randonnée ouverte à tous
Départ de la randonnée : Salle Polyvalente de Vignols à 14 h 15
Circuits balisés : 10 km et 6 km sans difficulté
Inscription : 3 €
Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans
Au retour, pot de l'amitié, crêpes, gâteaux, beignets, jus de pomme...
VIGNOLS
Inscriptions avant le 26 janvier au 06 87 39 52 59 / 05 55 25 92 84 ou paulette.prodel@orange.fr

SPORT

Dimanche 9 février
Trail de la Truffe
22 km sur le Causse corrézien au profit de la lutte contre la sclérose en plaques
Départ 9 h 30
Epreuve inscrite au Challenge Courses Natures MLK Sports / CDCHS 19
Chronométrage effectué par JORGANIZE
Renseignements et inscriptions : MLK Sports : 05 55 17 24 02
72 avenue de la Libération à Malemort ou sur www.jorganize.fr
12€ à l'avance ou 15€ sur place dont 2€ reversés à l'AFSEP
Soupe, repas et cadeau offerts à chaque participant
CHARTRIER FERRIERE

DIVERS

Du 13 janvier au 9 février
Simon Sanahujas
en résidence d'écriture à Brive
Simon Sanahujas, auteur rémois, est accueilli en résidence d'écriture par la ville de Brive.
Saisons du livre : lecture rencontre **mardi 4 février**, 12 h 30 à la médiathèque
Rencontre avec une classe d'élèves de seconde du lycée d'Arsonval : **vendredi 17 janvier** à 11 h
Exposition photos à la médiathèque - A la poursuite de Dracula : du 14 janvier au 6 février.
Inauguration visite de l'exposition **mardi 21 janvier** à 18 h.
BRIVE/ 05 55 18 18 45

Dimanche 2 février à 16 h
Adage présente **«Coq en Pâte»**
Comédie lyrique ou petite histoire musicale et gastronomique avec Nathalie Marcillac - chanteuse lyrique, Jean-Pierre Marel - comédien trial et Philippe Convent - pianiste
Salle des fêtes
DONZENAC
06 72 98 26 52

Vous souhaitez faire paraître une information dans le Corrèze Magazine de Février ? Vous devez impérativement nous transmettre vos informations avant le vendredi 24 janvier

KIOSQUE

Tir groupé pour l'Esperluette

Installées à Treignac sous la houlette de l'écrivain Daniel Borzeix, les Editions de l'Esperluette ont récemment publié plusieurs ouvrages aux thèmes très variés. De la biographie du poète occitan Bernart de Ventadorn à l'histoire du bassin houiller d'Argentat en passant par les confessions acides et humoristiques du chat Archimède et un essai sur la langue occitane, chacun peut trouver un plaisir de lecture.
«Les confidences d'Archimède» de Jean-Baptiste Piera - 10 €
«Les mines de charbon d'Argentat» de Jacques Patureau - 14 €
«Occitan Limousin et racines Indo-européennes» d'Yves Lavalade - 10 €
«Bernart de Ventadorn» - Miquèla Stenta - 10 €

RETROUVEZ VOS MANIFESTATIONS PAR DATE & PAR THÉMATIQUE
Toutes les demandes d'insertion portées à notre connaissance sont dorénavant en ligne sur le site du Département ***www.correze.fr***
Les informations sont mises en ligne plus rapidement et de manière plus complète.
N'hésitez pas à nous envoyer vos prochaines manifestations à l'adresse suivante :
correzemag@cg19.fr

Bulletin à retourner au Conseil général de la Corrèze

Direction de la communication - 9, rue René et Emile Fage -19005 TULLE Cedex

Gagnez 16 places

Festival
Du bleu en hiver

☐ **Guillaume Perret and The Electric Epic**
Jeudi 23 janvier à 21 h
Théâtre des Sept Collines - (8 places)

☐ **Airelle Besson et Nelson Veras**
Vendredi 24 janvier à 19 h
Théâtre des Sept Collines - (8 places)

Cochez une case - 2 places par gagnant

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
..... Tél. : .....
E-Mail : .....

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom et même adresse).
Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul.
Les gagnants seront désignés par tirage au sort, le **17 janvier** sous le contrôle de :
Etude Genet - 1 quai Gabriel Péri - 19000 Tulle - Tél. : 05 55 26 14 38
Règlement disponible au Conseil général - Direction de la communication / 05 55 93 72 30
Les gagnants seront avertis par téléphone et s'engagent à être présents.

Le Conseil général vous propose de participer à un tirage au sort en retournant avant le **Jeudi 16 janvier** le présent bulletin (ou une photocopie).

Le Conseil général

de la Corrèze vous présente ses

meilleurs vœux

Ensemble, construisons l'avenir

www.correze.fr

CORRÈZE

LE DÉPARTEMENT

Conception : Service communication CG19